

Union syndicale **Solidaires**

Nous étions près de deux millions dans les rues de Madrid !

Contre le chômage et la précarité, imposons une autre répartition des richesses !

Des Marches de la Dignité ont parcouru toute l'Espagne pour aboutir le 22 mars à Madrid. Les participant-es à ces Marches affirmaient publiquement que le temps n'est ni aux lamentations, ni à l'abattement mais au contraire à la lutte : **contre le chômage et la précarité, imposons une autre répartition des richesses !**

Le gouvernement de l'Etat espagnol attaque durement les travailleurs et les travailleuses depuis des mois. Chaque droit est remis en cause. Une partie de plus en plus importante de la population est confrontée à la pauvreté la plus extrême ; dans les entreprises la précarité est devenue la règle ; tous les services publics utiles à la population sont en voie de destruction.



Ce n'est pas le manque d'argent qui est la cause de cette situation, mais sa répartition, son utilisation.

Les gouvernements donnent des sommes colossales aux banquiers : ces centaines de millions servent à expulser les habitant-es de leur logement, à les jeter au chômage, pour que le patronat engrange toujours plus de bénéfices. L'Union syndicale se retrouve pleinement dans les mots d'ordre des Marches de la Dignité :

- Nous ne paierons pas leur dette !
- Chacun-e a le droit de vivre dignement.
- Un emploi socialement utile pour tous et toutes.
- Maintien et développement des services publics.

Les gouvernements ont donné notre argent aux banquiers, et ils nous demandent de rembourser ces sommes requalifiées « dette publique » !

Être à Madrid le samedi 22 mars c'était aussi soutenir toutes les femmes qui habitent l'État Espagnol dans leur lutte contre la loi qui remet en cause le droit à l'avortement.

Cette loi crée une série d'obstacles humiliants que femmes et jeunes filles devront surmonter avant de pouvoir interrompre leur grossesse légalement et en toute sécurité.

- ⇒ Non à l'obligation d'obtenir deux certificats de médecins confirmant l'existence d'un éventuel danger pour la santé ou la vie de la femme ou du fœtus.
- ⇒ Non à l'accord parental obligatoire pour les jeunes filles âgées de 16 à 18 ans.
- ⇒ Non aux restrictions au droit à l'avortement qui mettent en péril la vie et la santé de femmes et de jeunes filles.

Une délégation de l'Union syndicale Solidaires était présente dans les rues de Madrid, le samedi 22 mars ; Près de deux millions de manifestant-es ! L'espoir d'une transformation sociale est largement partagé. Unifions nos luttes !

